

Fiche d'information

Méthylphénidate (Ritaline®)

Psychostimulant Famille amphétamine

Psychotropes chez l'enfant

RÉSEAUPIC

Présentation

- Gélules LP à 10 mg, 20 mg, 30 mg et 40 mg

Conservation

Conserver votre médicament dans son étui et à l'abri de la lumière et de la chaleur.
Ne pas laisser à la portée des enfants.

Quel bénéfice attendre de ce médicament ?

Ce médicament est indiqué chez votre enfant dans la prise en charge du **T**rouble **D**éficit de l'**A**ttention/**H**yperactivité (**TDAH**), en complément de mesures éducatives, psychologiques et sociales appropriées. Le TDAH est défini à partir de différents symptômes : le déficit de l'attention, l'hyperactivité motrice et l'impulsivité. Ces symptômes entrainent une gêne fonctionnelle chez l'enfant à l'école ou à la maison. Le traitement par méthylpénidate a ainsi pour objectif d'améliorer la concentration de votre enfant et d'agir sur ses capacités attentionnelles.
Le méthylphénidate est un médicament connu de longue date et très bien étudié chez l'enfant. Les études ont montré qu'il ne rendait pas dépendant.

Le médicament occupe une place importante dans la démarche de soins de votre enfant : il doit conduire à diminuer progressivement les symptômes liés à la maladie et l'aider à renforcer ses relations et ses activités. Mais le médicament à lui seul n'est pas suffisant pour son rétablissement. Il est nécessaire d'être soutenu par un accompagnement psychologique et/ou thérapie comportementale et de poursuivre des activités de son choix (loisir, lecture, musique, activités culturelles, etc).

Comment prendre votre médicament ?

Le médicament doit être pris à heure régulière, en respectant les jours, horaires et posologies prescrits sur l'ordonnance de votre enfant.
Il peut être nécessaire d'arrêter le traitement pendant les week-ends ou les vacances et de le reprendre les jours de scolarité.
Les gélules de Ritaline LP peuvent être prises pendant ou en dehors des repas. Elles peuvent être ouvertes soigneusement et leur contenu dispersé dans la nourriture d'une consistance semi-solide (ex : compote de pommes, yaourt). Les aliments ne doivent pas être chauds. Le mélange doit être avalé immédiatement et entièrement sans être mâché.

Que faire en cas d'oubli d'une prise ?

Si le retard est de **moins de deux heures**, faire prendre immédiatement le médicament à la dose prescrite à votre enfant.
Au-delà de deux heures, votre enfant devra sauter la prise et prendre la quantité prescrite la fois suivante.
En cas de vomissements, s'ils interviennent dans l'heure après la prise, reprendre le médicament, à la dose prescrite. S'ils interviennent après plus d'une heure de la prise, ne pas renouveler la prise du médicament.

Ne doublez jamais les doses pour compenser l'oubli d'une prise.

Quels effets indésirables peuvent apparaître ?

Ces effets indésirables peuvent ne jamais apparaître et sont différents d'une personne à l'autre.
Dans leur grande majorité, ils ne sont pas graves. Certains régressent, dès les premières semaines du traitement. Il faut les connaître pour pouvoir les identifier ou les éviter et, dans tous les cas, en parler à votre

médecin qui recherchera une solution pour les atténuer, voire les faire disparaître.

Effets	Que dois-je faire ?
Nervosité ou insomnie en début de traitement : fréquents	Transitoire, parlez-en au médecin pour réévaluer la posologie et l'heure de la prise
Diminution de l'appétit : fréquent et souvent passager	Parlez-en au médecin qui surveillera la courbe de poids et de taille sur le carnet de santé de votre enfant.
Somnolence, fatigue	Parlez-en au médecin qui pourra réévaluer les doses prescrites à votre enfant et leur répartition dans la journée. Dans les situations qui nécessitent de l'attention, votre enfant pourrait présenter un manque de vigilance.
Troubles digestifs : douleurs, nausées	Souvent transitoire, parlez-en au médecin
Réaction de peau, envie de se gratter, fièvre	Montrez votre enfant au médecin
Accélération du rythme cardiaque, Hausse de la tension artérielle	Parlez-en au médecin, un ajustement de la posologie peut être nécessaire
Mouvements involontaires, tics	Parlez-en au médecin
Exceptionnellement : Majoration de l'hyperactivité, convulsions ou apparition d'hallucinations	Arrêtez le traitement et parlez-en rapidement au médecin

Que surveiller pendant le traitement ?

Le poids
Certains antipsychotique peuvent entraîner une prise de poids. Certains patients grossissent, d'autres pas. Pour éviter une surcharge pondérale, il convient dès le début du traitement, de surveiller régulièrement le poids de votre enfant (une fois par semaine le premier mois, puis mensuellement).

La croissance
Lors de traitement prolongé par méthylphénidate, il peut y avoir un ralentissement modéré de la croissance qui se rétablit à l'arrêt du traitement. Votre médecin surveillera tous les 6 mois la courbe poids/taille de votre enfant sur le carnet de santé.

La tension artérielle
Ce médicament peut augmenter la tension artérielle et la fréquence cardiaque, nécessitant une réévaluation de la posologie. Pensez à signaler à votre médecin les antécédents de maladie cardiaque chez votre enfant ou dans votre famille.

Les signes d'alerte
Prévenir immédiatement votre médecin en cas d'apparition brutale de fièvre, forte transpiration, pâleur, rigidité musculaire ou accélération des battements du cœur.

Quelles précautions à observer ?

Hygiène de vie
Afin de favoriser un bon endormissement et un sommeil réparateur pour votre enfant, privilégiez un emploi du temps bien réglé, un environnement calme, encouragez une activité physique régulière et peu de temps passé devant les écrans. Evitez à votre enfant la consommation de boissons énergisantes (café, thé, cola...).

Les médicaments
Ne donnez pas à votre enfant de médicaments non prescrits par le médecin. Demandez l'avis du médecin ou pharmacien car ce médicament peut présenter des interactions avec d'autres médicaments courants.

- Certains médicaments utilisés dans la prise en charge des rhinites par voie orale ou nasale.
- Si une anesthésie est programmée, pensez à prévenir votre médecin.

Conditions de prescription et de délivrance
La première prescription doit être effectuée par un médecin hospitalier spécialiste en Neurologie, Pédiatrie ou Psychiatrie. Le médicament peut ensuite être renouvelé par tout médecin pendant un an.

La prescription de ce stupéfiant s’effectue sur une ordonnance sécurisée et est limitée à 28 jours. Le médecin devra indiquer la posologie, la durée de traitement et les quantités prescrites en toutes lettres sur l’ordonnance. Vous devez préciser à votre médecin le nom du pharmacien qui sera chargé de la délivrance, celui-ci devra l’inscrire sur l’ordonnance. Le pharmacien peut vous demander une copie de cette première prescription hospitalière pour toute délivrance du médicament.

La régularité du traitement

La prise régulière du traitement conditionne son efficacité qui apparaît après quelques semaines. Vous pouvez préparer un semainier pour ne pas oublier de donner le traitement à votre enfant.

La poursuite du traitement est indispensable pour obtenir une stabilité psychique. Par contre, une interruption brutale du traitement vous expose à un mal-être (rebond d’angoisse, d’insomnie, contractures) dans les jours qui suivent et, à plus long terme, à une rechute.

L’arrêt du traitement doit toujours être décidé en accord avec votre médecin prescripteur. Il doit être **progressif** sur plusieurs semaines.

Cette fiche d'information a été réalisée par les professionnels de santé du Réseau P.I.C. (Psychiatrie- Information - Communication).
Toutefois, cette fiche est un support d'information non exhaustif qui doit vous permettre d'en parler plus largement avec votre médecin ou pharmacien.
© Copyright réseau PIC – 2026